

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1528

13 juin 2014

SOMMAIRE

Arten	73298	Comics Empire S.A.	73307
Azurline S.à r.l.	73309	Compagnie Financière de Castiglione	73303
Banco Popolare Luxembourg S.A.	73309	Danieli Capital S.à r.l.	73299
Banco Popolare Luxembourg S.A.	73308	DE2L Industrie S.à r.l.	73302
Barclays Luxembourg Holdings S.à r.l. ...	73305	Degroof Monetary	73299
Becton Dickinson Luxembourg Holdings S.à r.l.	73308	Dentsply EU Holding S.à r.l.	73301
Becton Dickinson Management S.à r.l. ...	73306	Durango	73299
Becton Dickinson Worldwide Investments S.à r.l.	73306	Element Six Abrasives S.A.	73300
Belmond Management Services S.à r.l. ...	73309	Elemonta S.A.	73301
Belrea S.à r.l.	73306	Elemonta S.A.	73301
Belrea S.à r.l.	73307	Eni Algeria Limited	73299
Braas Monier Building Group Holding S.à r.l.	73307	Epic (Premier) S.A.	73344
Camping SIMMERSCHMELZ II A.G.	73298	Eurasia Capital S.A.	73302
CBK Sicav	73305	Expansion 17 S.A.	73300
CB Richard Ellis SPE II Holdings S.à r.l. ...	73305	Fidelity Active Strategy	73298
CB Richard Ellis SPE III Holdings S.à r.l.	73303	Freya Holding Luxembourg S.A.	73302
CHALMERS, société civile immobilière ..	73304	Infracolour 1 S.C.A.	73310
Chama Maritime S.A.	73303	Infrapark I S.C.A.	73310
Chama S.A.	73304	Manolux Investments & Co S.C.A.	73326
Cherras Investments S.à r.l.	73304	Orient-Express Management Services S.à r.l.	73309
		Talia Investments S.A.	73344
		Talia Investments S.A.	73344

Camping SIMMERSCHMELZ II A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-8363 Septfontaines,
R.C.S. Luxembourg B 52.296.

Auszug aus dem Protokoll der Gesellschafter der Firma «Camping Simmerschmelz II AG» abgehalten am 10. Dezember 2013 um 10.00 Uhr in Septfontaines

Die Versammlung verlängert einstimmig die folgenden Mandate bis zur Generalversammlung die im Jahre 2019 stattfinden wird:

- Herrn Martin DROP, geboren am 08/09/1964 in Den Haag (Holland) und wohnhaft in L-8363 Simmern, 1, Simmerschmelz Verwaltungsratsmitglied und Verwaltungsratdelegierten

- Frau ROMEIJN Monique, geboren am 01/04/1969 in Alblasserdam (Holland) und wohnhaft in NL-9422 BC Smilde, 31, Kanaalweg Verwaltungsratsmitglied und Verwaltungsratdelegierten

Die Versammlung nimmt die Rücktrittserklärung des Verwaltungsratsmitglied Rudolf VEENINGA, geboren am 20/10/1954 in Haarlem (Holland) und wohnhaft in L-8363 Septfontaines, Camping Simmerschmelz an.

Herr HEINDRIKS Berend, geboren am 05/05/1967 in Emmen (Holland) und wohnhaft in NL-9422 BC Smilde, 31, Kanaalweg wird zum neuen Verwaltungsratsmitglied ernannt bis zur Generalversammlung die im Jahre 2019 stattfindet.

Da das Mandat des Kommissars von der „Fiduciaire Generale de Marnach Sàrl“ fällig wurde, wurde die „AUDIEX S.A.“ mit Sitz in L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire, Handelsregisternummer: B 65469 zum neuen Kommissar ernannt, und dies bis zur Generalversammlung die im Jahre 2019 stattfinden wird.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014052308/23.

(140060274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Arten, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 90.288.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARTEN SICAV

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2014052261/14.

(140059834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Fidelity Active Strategy, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 102.944.

Résolution 8 avril 2014

Les membres du conseil d'administration (le "Conseil") de Fidelity Active Strategy (la "Société"), adoptent la résolution suivante:

1. IL EST RÉSOLU de constater le changement de l'adresse de Monsieur Claude Hellers.

L'adresse actuelle est comme suit:

Kastanienhoehe 1

D-61476 Kronberg im Taunus

Allemagne

Fidelity Active Strategy

Administrateur

Référence de publication: 2014052417/17.

(140059032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Degroof Monetary, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 26.279.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 9 avril 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Eric Nols, Vincent Planche, Eric Lobet et Vincenzo Scarfo, en qualité d'administrateurs, pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015,
2. de réélire KPMG Luxembourg S.à.r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

Pour Degroof Monetary

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Corinne ALEXANDRE / Marc-André BECHET

Référence de publication: 2014052372/18.

(140059937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Danieli Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 33.512.500,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 111.456.

—
EXTRAIT

Les comptes annuels du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014052357/14.

(140059935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Durango, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.012.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 43-45, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 154.958.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2014052368/10.

(140060084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Eni Algeria Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 85.540.

—
Extrait des résolutions écrites prises en date de 5 mars 2014

En date du 5 MARS 2014, les actionnaires de ENI Algeria Limited S.à.r.l. («la Société») ont pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Monsieur Paolo Travaglini en tant que gérant de la Société avec effet en date de 5 mars 2014;

- De nommer Madame Rosa Arras, née le 17 octobre 1972, a Sassari, Italie, résidente professionnelle au Strawinskyaan 1725, 1077XX Amsterdam, Pays Bas en tant que gérant de la Société avec effet au 5 mars 2014 et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015 adoptant les comptes annuels pour l'année 2014.

- De nommer Madame Mara Magrassi, née le 17 décembre 1956, à Alessandria, Italie, résidente professionnelle au Algeria Business Center, 13^e étage, Pins Maritimes 16211 Mohammadia Alger, Algérie en tant que gérant de la Société avec effet au 5 mars 2014 et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015 adoptant les comptes annuels pour l'année 2014.

Luxembourg, le 28 mars 2014.

Roberto Castriota

Gérant de la Société

Référence de publication: 2014052386/22.

(140059735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Expansion 17 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 180.975.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 avril 2014.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2014052397/11.

(140060013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Element Six Abrasives S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 93.186.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 19 mars 2014, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants avec effet immédiat et pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels se terminant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015:

Walter Friedrich Hühn, avec adresse professionnelle au 291-293, Hanauer Landstrasse, D-60314 Frankfurt, Allemagne, en tant qu'administrateur de classe A

Bernard Olivier, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en tant qu'administrateur de classe A

Philippe Mellier, avec adresse professionnelle au 17, Charterhouse Street, GB-EC1N 6RA Londres, Royaume-Uni, en tant qu'administrateur de classe A

Gareth Mostyn, avec adresse professionnelle au 36, Durlleston Park Drive, GB-KT23 4AJ Leatherhead, Surrey, Royaume-Uni, en tant qu'administrateur de classe A

Denis Goffaux, avec adresse professionnelle au 123, rue Banning, B-1050 Brussels, Belgique, en tant qu'administrateur de classe B

Erik Brijs, avec adresse professionnelle au 14, Dokter Verhoevenstraat, B-2660 Antwerpen, Belgique, en tant qu'administrateur de classe B

Ailbhe Jennings, avec adresse professionnelle au 17, rue du Verger, L-5372 Schuttrange, Grand-Duché du Luxembourg, en tant qu'administrateur de classe C

Martin G. Hess, avec adresse professionnelle au 6, Moolman Road, ZA - 7441 Bloubergstrand, Afrique du Sud, en tant qu'administrateur de classe D

2. Renouvellement du mandat de John Kilshaw, avec adresse au 24 Circular Drive, Ewloe, Deeside, Flintshire CH5 3DA, Royaume-Uni, en tant que commissaire aux comptes, avec effet immédiat et pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels se terminant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

Référence de publication: 2014052384/33.

(140060115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Elemonta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6350 Dillingen, 32, route de Grundhof.
R.C.S. Luxembourg B 107.738.

—
Auszug aus der Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre am 10. April 2014

Die Versammlung stellt fest, dass die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Rechnungskommissar erneuert werden müssen.

Die Versammlung erneuert das Mandat folgender Verwaltungsratsmitglieder bis zur Generalversammlung des Jahres 2019:

Herr Helmut Döring, Verwaltungsrat, wohnhaft in L-6350 Dillingen, 32, route de Grundhof

Frau Christa Döring, Verwaltungsrat, wohnhaft in L-6350 Dillingen, 32, route de Grundhof

Das Mandat von Herrn John Raben wird nicht mehr verlängert. Er wird ersetzt bis zur Generalversammlung des Jahres 2019 wie folgt: Herr Raymond Henschen, Verwaltungsrat, wohnhaft in L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman.

Das Mandat des Delegierten des Verwaltungsrates Herr Helmut Döring, Verwaltungsrat, wohnhaft in L-6350 Dillingen, 32, route de Grundhof, wird verlängert bis zur Generalversammlung des Jahres 2019. Er kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift im Rahmen der täglichen Geschäftsführung verpflichten.

Das Mandat des Rechnungskommissar, die Firma Fiduplan S.A., RCS B 44563, mit Sitz in L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel wird verlängert bis zur Generalversammlung des Jahres 2019.

Für gleichlautenden Auszug
Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2014052400/23.

(140059891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Elemonta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6350 Dillingen, 32, route de Grundhof.
R.C.S. Luxembourg B 107.738.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

Pour compte de Elemonta S.A.

Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2014052399/12.

(140059822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Dentsply EU Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Capital social: USD 3.160.857.060,88.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 73.350.

—
EXTRAIT

Les résolutions suivantes ont été adoptées par les associés en date du 31 mars 2014:

1. La démission de Monsieur John D. BUCKLEY, de son mandat de gérant de la société, a été acceptée avec effet immédiat.

2. La personne suivante a été nommée en tant que nouveau gérant de la société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Brian ABBEY, né le 17 septembre 1975 à East Liverpool, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 221 West Philadelphia Street, York, 17405, Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 9 avril 2014.

Référence de publication: 2014052362/19.

(140059684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Eurasia Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 104.488.

Les décisions suivantes ont été prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 1^{er} avril 2014:

- acceptation de la démission de Madame Florence Rao et de Monsieur Jorge Pérez Lozano en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat;

- nomination, en remplacement des administrateurs démissionnaires, en tant que nouveaux administrateurs de la Société avec effet immédiat, de Monsieur Shehzaad Atchia, né le 22 mai 1982 à Curepipe (Île Maurice) et ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et de Monsieur Erik van Os, né le 20 février 1973 à Maastricht (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2020;

- confirmation que le conseil d'administration de la Société est dorénavant composé des administrateurs suivants:

* Monsieur Shehzaad Atchia;

* Monsieur Erik van Os;

* Monsieur Patrick van Denzen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

Pour la Société

Patrick van Denzen

Administrateur

Référence de publication: 2014052403/25.

(140060337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Freya Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 174.177.

Par décision de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 04 mars 2014, Mme Hélène SCHORR, domiciliée professionnellement au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été nommée Administrateur, en remplacement de Madame Viviane HENGEL, démissionnaire au 14 janvier 2014.

Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

Luxembourg, le 09 avril 2014.

Pour: FREYA HOLDING LUXEMBOURG S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2014052412/17.

(140058818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

DE2L Industrie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 87.637.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2014052375/12.

(140059800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Chama Maritime S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 146.194.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 avril 2014 que:

L'Assemblée prend note du changement d'adresse de l'administrateur André Harpes du 55, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg, au 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg et de l'administrateur GLH Shipping S.A. du 4, place de Strasbourg L-2562 Luxembourg au 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux comptes étant venus à l'échéance, L'Assemblée décide de reconduire les mandats des administrateurs

GLH Shipping S.A. ayant son siège 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg, Monsieur André HARPES, juriste, demeurant 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg,

Madame Carine BITTLER, employée privé, demeurant 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg
pour une période de 4 ans

Société de Gestion Comptable S.A. ayant son siège 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg
est réélue Commissaire aux Comptes

L'ensemble des mandats prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014052332/25.

(140059650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

CB Richard Ellis SPE III Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 123.211.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'adresse du siège social des associés suivants de la Société:

- CB Richard Ellis Strategic Partners Europe Fund III EU, L.P. se trouve désormais au:

* Third Floor, One New Change, EC4M 9AF Londres, Royaume-Uni

- CB Richard Ellis Strategic Partners Europe Fund III US-TE, L.P. se trouve désormais au:

* Third Floor, One New Change, EC4M 9AF Londres, Royaume-Uni

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 10 avril 2014.

CB RICHARD ELLIS SPE III HOLDINGS S.À R.L.

Représentée par Eric Binon

Gérant

Référence de publication: 2014052321/20.

(140060129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Compagnie Financière de Castiglione, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 122.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014052342/9.

(140060208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Chama S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8053 Bertrange, 87, rue des Champs.
R.C.S. Luxembourg B 76.958.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2014 que:
L'Assemblée a pris note du changement d'adresses des administrateurs Steve Lang et Sandie Lang, du 63, rue de Strassen L-8094 Bertrange au 100, rue des Champs L-8053 Bertrange
Mr. Jean-Paul LANG, retraité, demeurant 87, rue des Champs L-8053 Bertrange,
Mr. Steve LANG, gérant, demeurant 100, rue des Champs L-8053 Bertrange,
Mad. Sandie LANG, institutrice, demeurant 100, rue des Champs L-8053 Bertrange
sont réélus aux fonctions d'administrateurs de la société.
Société de Gestion Comptable S. à r.l. ayant son siège 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg
est réélue au poste de Commissaire aux Comptes de la société
L'ensemble des mandats prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2020.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014052333/22.

(140060351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

CHALMERS, société civile immobilière, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3265 Bettembourg, 26, Op Fankenacker.
R.C.S. Luxembourg E 1.203.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mars 2014.

Nominations statutaires.

A la demande de M. Michel Vergeynst, son mandat de gérant n'est pas renouvelé.

Les mandats de gérant de M. Edy Schmit et M. Norbert Hansen sont renouvelés jusqu'à nouvel ordre.

Est nommé gérant jusqu'à nouvel ordre:

Monsieur Roland Biewesch, 1b rue de l'Ecole, L- 8358 Goebblange

Le 1^{er} avril 2014.

Pour extrait conforme

Edy Schmit / Michel Vergeynst

Référence de publication: 2014052331/16.

(140059532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Cherras Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 130.488.

—
Extrait de la résolution prise par l'associée unique en date du 9 avril 2014

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, avec effet au 1^{er} mars 2014.

Veuillez noter que l'adresse professionnelle des gérants A, Messieurs Jérôme DEVILLET et Pierre CLAUDEL, se trouve désormais à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 10.4.2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour CHERRAS INVESTMENTS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014052334/16.

(140059646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

CBK Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 137.309.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social de la société le 1^{er} avril 2014 à 11h

Résolution 4:

L'assemblée ratifie la co-optation de M. Jörg Geiben en qualité d'administrateur de la Société au 26 février 2014, en remplacement de Mme Heike Hövekamp démissionnaire.

L'assemblée renouvelle le mandat des administrateurs suivants:

- M. Mathias Turra,
 - M. Jörg Geiben
 - Commerzbank AG, London Branch, représentée par M. Peter Corner
- pour un terme venant à échéance lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

Résolution 5:

L'assemblée renouvelle le mandat du réviseur d'entreprises agréé PricewaterhouseCoopers Société coopérative pour un terme venant à échéance lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Référence de publication: 2014052322/21.

(140059915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

CB Richard Ellis SPE II Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.710.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 110.732.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'adresse du siège social de l'un des associés de la Société, CB Richard Ellis Strategic Partners Europe Fund II, L.P. se trouve désormais au:

- 515, South Flower Street, Suite 3100, 90071 Los Angeles, Etats-Unis d'Amérique

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 10 avril 2014.

CB RICHARD ELLIS SPE II HOLDINGS S.À R.L.

Représentée par Eric Binon

Gérant

Référence de publication: 2014052320/18.

(140059850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Barclays Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 173.933.

Rectificatif de la mention des statuts coordonnés déposés en date du 20 janvier 2014 (L140011142)

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2014.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2014052270/15.

(140059765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Becton Dickinson Worlwide Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 370.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 162.974.

Extrait des résolutions du conseil de gérance

En date du 19 mars 2014, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, au, 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014052275/15.

(140059752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Belrea S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.
R.C.S. Luxembourg B 168.034.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire des associés du 27 mars 2014 de la société Belrea S.à.r.l., que Belenos S.A., ayant son siège social au 12D, Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, enregistrée sous le numéro de Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg B 155859, société de droit luxembourgeois, et Promotus BVBA, ayant son siège social au 79, Leo de Bethunelaan, 9300 Aalst, Belgique, enregistrée sous le numéro de Registre de Commerce et des Sociétés belge 1459.923, société de droit belge, ont agréé le projet de cessions suivant:

- Soixante-cinq (65) parts détenues par Belenos S.A., préqualifiée,
- Soixante-cinq (65) parts détenues par la société Promotus BVBA, préqualifiée.

Les cessionnaires sont Madame Rika Mamdy, demeurant au 29, rue Alfred de Musset, L-2175 Luxembourg et la société Tyndall Management (Samoa) S.A., ayant son siège social au Level 2, Lotemau Centre, 1 Vaea Street, WS Apia Samoa, enregistrée sous le numéro 5966.

En vertu des cessions de parts précitées, Madame Rika Mamdy préqualifiée, possède dorénavant soixante-cinq (65) parts sociales de la société Belrea S.à.r.l. et la société Tyndall Management (Samoa) S.A. préqualifiée, possède dorénavant soixante-cinq (65) parts sociales de la société Belrea S.à.r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2014.

Belrea S.à.r.l.

Référence de publication: 2014052292/24.

(140060307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Becton Dickinson Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 7.539.451,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 163.006.

Extrait des résolutions du conseil de gérance

En date du 19 mars 2014, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, au, 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014052274/15.

(140059750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Belrea S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.
R.C.S. Luxembourg B 168.034.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mars 2014:

1. Est acceptée la démission de Belenos S.A., ayant son siège social au 12D, Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, enregistrée sous le numéro de Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg B 155859, avec effet immédiat.
2. Est acceptée la démission de Promotus BVBA, ayant son siège social au 79, Leo de Bethunelaan, 9300 Aalst, Belgique, enregistrée sous le numéro de Registre de Commerce et des Sociétés belge 1459.923, avec effet immédiat.
3. Est confirmée la nomination de Nationwide Management S.A., ayant son siège social au 12D, Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, enregistrée sous le numéro de Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg B 99746, comme Gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.
4. Est confirmée la nomination de Tyndall Management S.A., ayant son siège social au 12D, Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, enregistrée sous le numéro de Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg B 99747, comme Gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2014.

Belrea S.à.r.l.

Référence de publication: 2014052291/22.

(140060307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Braas Monier Building Group Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.400.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 122.155.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

I. L'orthographe exacte du nom du gérant de classe A de la Société doit se lire comme suit:

- Monsieur Matthew Russell

II. En date du 18 mai 2010, Monsieur Gilles Vanel, né le 20 juillet 1960 à Juvisy-sur-Orge, France, avec adresse professionnelle au 16, Boulevard des Italiens, 75009 Paris, France, a été nommé en tant que représentant permanent du gérant de classe A, BNP Paribas S.A..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

Braas Monier Building Group Holding S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014052285/19.

(140059640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Comics Empire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.
R.C.S. Luxembourg B 177.511.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social en date du 7 avril 2014

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 7 avril 2014 que le siège social de la Société est transféré du 49, route d'Arlon L-1140 Luxembourg au 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour COMICS EMPIRE S.A.

Signatures

Administrateur unique

Référence de publication: 2014052339/13.

(140060221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Becton Dickinson Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.501.736.031,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 163.035.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance

En date du 19 mars 2014, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, au, 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014052273/15.

(140059751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Banco Popolare Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 47.796.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue au siège social de la société le 26 mars 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé d'élire les suivants nouveaux administrateurs:

Monsieur Maurizio Zancanaro, né le 21 juillet 1957 à Torino (Italie), dirigeant de banque, avec adresse professionnelle à 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

M. Francesco Rossi, né le 22 décembre 1954 à Mantova (Italie) dirigeant de banque, avec adresse professionnelle à 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

M. Felice Panigoni, né le 8 mars 1962 à Inzago (Italie), dirigeant de banque, avec adresse professionnelle à 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

en remplacement de M. Roberto Teso, M. Paolo Taverna et M. Fausto Periato, dont le mandat d'administrateur est expiré.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de réélire:

1. Messieurs Pietro Codognato Perissinotto et Giuseppe Danda, respectivement Président et Vice-présidente du Conseil d'Administration

2. Maître Thierry Lesage et M. Fabio Morvilli en qualité d'administrateurs

3. ERNST & YOUNG en qualité de Réviseur d'Entreprise

La nouvelle composition du Conseil d'Administration sera la suivante:

1. M. Pietro Codognato Perissinotto, né le 22 septembre 1945 à Venise (Italie), licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

2. M. Giuseppe Danda, né le 21 mars 1935 à Chiampo (Italie), administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3. M. Maurizio Zancanaro, né le 21 juillet 1957 à Torino (Italie), dirigeant de banque, avec adresse professionnelle à 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

4. M. Francesco Rossi, né le 22 décembre 1954 à Mantova (Italie) dirigeant de banque, avec adresse professionnelle à 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

5. M. Felice Panigoni, né le 8 mars 1962 à Inzago (Italie), dirigeant de banque, avec adresse professionnelle à 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

6. Maître Thierry Lesage, né le 11 octobre 1969 à Verviers (Belgique), licencié en droit, demeurant au 14, rue Erasme, L-2082 Luxembourg,

7. M. Fabio Morvilli, né le 17 septembre 1956 à Rome (Italie), licencié en sciences économiques, demeurant 12, rue du Château, L-7463 Pettingen.

Leurs mandats expireront avec l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 2014.

Référence de publication: 2014052287/39.

(140060237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Banco Popolare Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 47.796.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration qui s'est tenue au siège social de la société le 13 février 2014

L'an 2014, le jour 13 du mois de février, à 10,30 heures, si réunit auprès de son siège social le Conseil d'Administration de Banco Popolare Luxembourg S.A.

L'ordre du jour de cette réunion du Conseil d'Administration comprend:

Omissis

10. Mise à jour délégations des limites, pouvoirs, signatures autorisées et responsabilités fonctionnelles

Omissis

Monsieur le Président constate la présence de tous les conseillers sauf les absents qui ont donné procurations, et déclare l'ouverture de la séance.

Omissis

10. Mise à jour délégations des limites, pouvoirs, signatures autorisées et responsabilités fonctionnelles

Le Conseil d'Administration approuve et ratifie l'attribution de la gestion journalière, pour une durée indéterminée, à:

- M. Mattioli Massimoluca, avec adresse professionnelle à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- M. Barp Gianfranco, avec adresse professionnelle à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- M. Ambrosi de Magistris Leopoldo, avec adresse professionnelle à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- M. Roques Laurent, directeur adjoint, avec adresse professionnelle à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Les pouvoirs de signatures des dudit délégués à la gestion journalière sont les suivantes:

chaque délégué à la gestion journalière a un pouvoir de signature de catégorie A, que lui permet valablement engager la banque, dans les limites de la gestion journalière, avec sa signature conjointement avec celle-là de catégorie A ou B, conformément à liste de signatures autorisées en vigueur.

Référence de publication: 2014052288/28.

(140060237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

**Belmond Management Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Orient-Express Management Services S.à r.l.).**

Capital social: EUR 3.625.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 95.989.

—
Il résulte d'une décision prise en date du 17 mars 2014, que l'associé de la société sera dorénavant connu sous la dénomination Belmond Interfin Ltd. avec effet au 17 mars 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 11 avril 2014.

Pour la Société

Le gérant

Référence de publication: 2014052279/14.

(140060287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Azurline S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 164.711.

—
La société à responsabilité limitée Azurline S.à r.l. a été avertie du changement des adresses professionnelles des gérants Jean-Pierre Verlaine et Adrien Coulombel désormais établies au 3A rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Azurline S.à r.l.

Référence de publication: 2014052268/12.

(140060064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

**Infrapark I S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. Infracolour 1 S.C.A.).**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 182.652.

In the year two thousand and fourteen, on the tenth day of the month of March.

Before Us, Maître Edouard Delosch, notary, residing in Diekirch, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of Infracolour I S.C.A, a société en commandite par actions governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary of 21 November 2013, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 193 of 22 January 2014 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 182 652 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The meeting was declared open at 4.15 p.m. by Ms Sophie Wegmann, private employee, with professional address in Luxembourg, in the chair (the "Chairperson"), who appointed as secretary Ms Claudia Steffen, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Ms Farida Hammi, private employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda

- 1) Change of name of the Company from Infracolour 1 S.C.A to Infrapark I S.C.A.;
- 2) Change of the financial year of the Company so that it shall start on the first day of July of a given year and end on the last day of June of the following year;
- 3) Change of the date of the annual general meeting of the shareholders so as to schedule it on the third Wednesday of October at 10:30 a.m.;
- 4) Acknowledgement of the resignation of the supervisory board members with effect as of 19 February 2014;
- 5) Appointment of PricewaterhouseCoopers as approved statutory auditor with immediate effect and for a period ending at the annual general meeting of the shareholders to be held in 2015;
- 6) Decrease of the nominal value of the shares of the Company from ten euro (EUR 10.-) to one euro (EUR 1.-), without amending the total share capital of the Company, by increasing the number of issued shares of the Company from three thousand ninety-nine (3,099) class A shares and one (1) class B share to thirty thousand nine hundred and ninety-nine (30,999) class A shares and one (1) class B share;
- 7) Amendment and restatement of the articles of incorporation of the Company to take into account the above resolutions, the Company's corporate object remaining unchanged;
- 8) Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the present general meeting and all the shareholders present or represented declared that they had been duly informed on all the items of the above agenda prior the meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the present meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

The Chairperson explained that Mr Jens Hoellermann, Mr Stephan Illenberger and Mr Michael Reuther resigned from their position as members of the supervisory board of the Company with effect as from 19th February 2014.

The Chairperson explained that it is proposed to appoint PricewaterhouseCoopers, a société coopérative governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 65.477 ("Pricewaterhouse-Coopers") as approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréée) with immediate effect and for a period ending at the annual general meeting of the shareholders to be held in 2015.

Upon full discussion, the extraordinary general meeting of shareholders took each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting of the shareholders RESOLVED to change the name of the Company from Infracolour 1 S.C.A. to Infrapark I S.C.A.

The extraordinary general meeting of the shareholders RESOLVED to amend article 1 of the articles of incorporation of the Company accordingly, the content of which shall be included in the sixth resolution below.

Second resolution

The extraordinary general meeting of the shareholders RESOLVED to change the financial year of the Company so that it shall start on the first day of July of a given year and end on the last day of June of the following year.

The extraordinary general meeting of the shareholders RESOLVED that the current financial year, which started on the day of incorporation of the Company, ends on 30 June 2014.

The extraordinary general meeting of the shareholders further RESOLVED to amend article 29 of the articles of incorporation of the Company accordingly, the content of which shall be included in the sixth resolution below.

Third resolution

The extraordinary general meeting of the shareholders RESOLVED to change the date of the annual general meeting of the shareholders so as to hold it on the third Wednesday of October at 10:30 a.m.

The extraordinary general meeting of the shareholders RESOLVED to amend article 21 of the articles of incorporation of the Company accordingly, the content of which shall be included in the sixth resolution below.

Fourth resolution

The extraordinary general meeting of the shareholders ACKNOWLEDGED the resignation of Mr Jens Hoellermann, Mr Stephan Illenberger and Mr Michael Reuther from their position as members of the supervisory board of the Company with effect as of 19th February 2014.

Fifth resolution

The extraordinary general meeting of the shareholders RESOLVED to appoint PricewaterhouseCoopers as approved statutory auditor with immediate effect and for a period ending at the annual general meeting of the shareholders to be held in 2015.

Sixth resolution

The extraordinary general meeting of the shareholders RESOLVED to decrease the nominal value of the shares of the Company from ten euro (EUR 10.-) to one euro (EUR 1.-), without amending the total share capital of the Company, by increasing the number of issued shares of the Company from three thousand ninety-nine (3,099) class A shares and one (1) class B share to thirty thousand nine hundred and ninety-nine (30,999) class A shares and one (1) class B share.

The extraordinary general meeting of the shareholders further RESOLVED to amend articles 5 and 7 of the articles of incorporation of the Company accordingly, the content of which shall be included in the sixth resolution below.

Seventh resolution

The general meeting of the shareholders then RESOLVED to amend and restate the articles of incorporation of the Company to take into account the above resolutions, as set forth below:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among Infrapark Management S.à r.l., as unlimited partner (associé commandité) and the limited shareholder(s) (actionnaire(s) commanditaire(s)) a company (the "Company") in the form of a partnership limited by shares ("société en commandite par actions") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company will exist under the name of "Infrapark I S.C.A."

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any place within the City of Luxembourg by a resolution of the General Partner (as defined in article 9).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the General Partner.

In the event that, in the view of the General Partner, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures

will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the General Partner.

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company shall not be acting as an alternative investment fund as defined in the directive 2011/61/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on Alternative Investment Fund Directors and the law dated 12 July 2013 on Alternative Investment Fund Directors and shall not carry out any other activity which would be subject to supervision by the Commission de Surveillance du Secteur Financier. In particular, the Company will not (directly or indirectly) actively market its shares or other securities to investors.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders, voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be, for any amendment of the Articles of Incorporation and pursuant to article 32 of the Articles of Incorporation. The consent of the General Partner shall be required in respect of such liquidation.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into thirty thousand nine hundred and ninety-nine (30,999) class A shares (the "Class A Shares"), which shall be held by the limited shareholder(s) (actionnaire(s) commanditaire(s)) and one (1) class B share (the "Class B Share"), which shall be held by the unlimited partner (associé commandité), in representation of its unlimited partnership interest in the Company. Each issued share of each class has a nominal value of one euro (EUR 1.-) and is fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles to one vote.

The Class A Shares will be in the form of registered shares or in the form of bearer shares, at the option of the shareholders, with the exception of those shares for which the Laws prescribe the registered form. The Class A Shares are freely transferable, subject to the terms of these Articles of Incorporation and/or additional terms and conditions to these Articles of Incorporation that may be agreed in writing by the Company and its shareholders in a shareholders' agreement.

The Class B Share will be in the form of a registered share. The Class B Share may only be transferred subject to the shareholders (i) approving this transfer in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation and (ii) determining, as appropriate, which person shall act as General Partner of the Company after the relevant transfer. The Articles of incorporation will be amended accordingly. Any transfers of the Class B Share not approved by the shareholders shall be unenforceable against the Company.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

With respect to the bearer shares, the Company shall issue bearer share certificates to the relevant shareholders in the form and with the indications prescribed by the Laws. The Company may issue multiple bearer share certificates.

The transfer of bearer shares shall be made by the mere delivery of the bearer share certificate(s).

With respect to the registered shares, a shareholders' register, which may be examined by any shareholder, will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered

letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders' register may be delivered to the shareholders upon their request. The Company may issue multiple registered share certificates.

Any transfer of registered shares will be registered in the shareholders' register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions adopted by the general meeting of shareholders.

Art. 7. Authorized Capital, Increase and Reduction of Capital.

7.1. The authorized capital of the Company is set at six hundred million euro (EUR 600,000,000.-) divided into five hundred ninety-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (599,999,999) Class A Shares and one (1) Class B Share. Each authorized share of each class has a nominal value of one euro cent (EUR 1.-).

The General Partner is authorized and empowered, within the limits of the authorized capital, to (i) realise any increase of the issued capital in one or several successive tranches, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the General Partner within the limits of the authorized capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds, notes or similar instruments as from time to time issued by the Company, by the issuing of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue or successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash. This authorisation is valid during a period ending five (5) years after the date of publication of the deed of incorporation of the Company in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and it may be renewed by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The General Partner may delegate to any duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of the issue of new shares under the authorized capital.

Following each increase of the issued capital within the limits of the authorized capital, realized and duly stated in the form provided for by the Laws, article 5 will be modified so as to reflect the actual capital increase.

Such modification will be recorded in a notarial deed upon the instructions of the General Partner or of any person duly authorized and empowered by the General Partner for this purpose.

7.2. The issued and/or authorized capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The new shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholders first of the same class, then to the other shareholders in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The General Partner shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty (30) days.

Notwithstanding the above, the general meeting of shareholders, voting in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation may limit or withdraw the preferential subscription right or authorize the General Partner to do so.

Art. 8. Acquisition of own shares. The Company may acquire its own Class A Shares, but not its Class B Share. The acquisition and holding of its own Class A Shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws.

Chapter III. - General partner, Supervisory board

Art. 9. Management. The Company shall be managed by Infrapark Management S.à r.l. (the "General Partner"), in its capacity as unlimited partner and holder of a Class B Share of the Company.

The General Partner may be removed for cause only and, if following such removal, there remains no other general partner, the General Partner must be immediately replaced by a new general partner, who must be an unlimited partner, by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Incorporation. The General Partner to be removed shall have no veto right in its/their capacity as unlimited partner of the Company on any resolution relating to its/their removal and/or replacement.

The limited partners shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the General Partner. The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are in the competence of the General Partner.

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The General Partner may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its choice.

The General Partner may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its (their) choice.

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the General Partner (acting, in case the General Partner is a legal entity, through one or more duly authorized signatories, such as designated by the General Partner at its sole discretion).

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the General Partner, within the limits of such special power.

Art. 12. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the general meeting of shareholders, the General Partner may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the General Partner in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 13. Conflicts of interest. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that the General Partner (or any one of its directors, managers, officers or employees), the officers or employees of the Company or the members of the Supervisory Board have a personal interest in, or is a director, manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 14. Liability of the General Partner - Indemnification. The General Partner shall be jointly and severally liable with the Company for all liabilities of the Company which cannot be met out of the Company's assets.

The limited shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than exercising their rights as shareholders in general meetings or otherwise, and, consequently, they shall only be liable for payment to the Company up to the nominal value of each share (and share premium if any) in the Company owned by them.

The Company shall indemnify the General Partner (or any one of its directors, managers, officers or employees), the officers or employees of the Company or the members of the Supervisory Board and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been manager, (or director, manager, officer or employee of the General Partner), or officers or employees of the Company or members of the Supervisory Board, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 15. Dissolution - Incapacity of the General Partner. In case of dissolution or legal incapacity of the General Partner or where for any other reason it is impossible for the General Partner to act, the Company will not be automatically dissolved.

In that event, the Supervisory Board shall designate one or more administrators, who need not be shareholders themselves, until such time as the general meeting of shareholders shall convene for purposes of appointing a new General Partner.

Within fifteen (15) calendar days of their appointment, the administrator(s) shall convene the general meeting of shareholders in the manner provided for by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws.

The administrators' duties consist in performing urgent acts and acts of ordinary administration until such time as the general meeting of shareholders referred to here above shall convene.

The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 16. Supervisory Board. Except where the Company's annual statutory and/or consolidated accounts are audited by an approved statutory auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by a supervisory board (the "Supervisory Board") or by an approved statutory auditor.

The Supervisory Board shall be composed of not less than three members, who need not be shareholders themselves.

The members of the Supervisory Board and/or the approved statutory auditors will be appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their number and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders, save in such cases where the approved statutory auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

The remuneration of the members of the Supervisory Board (if any) shall be set by the general meeting of shareholders.

Art. 17. Advisory Powers of the Supervisory Board. In addition to its statutory audit functions, the Supervisory Board may be consulted by the General Partner on such matters as the General Partner may determine from time to time.

Art. 18. Meetings of the Supervisory Board. The Supervisory Board shall appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board (the "Secretary"). If no permanent Chairman is appointed, each meeting will elect the chairman who is to preside such meeting and who shall be the Chairman for the purpose of such meeting.

The Supervisory Board will meet upon call by the Chairman or by any one member of the Supervisory Board.

The Chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, except that in his absence the Supervisory Board may appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by majority vote of the members present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at forty-eight (48) hours' written notice of meetings of the Supervisory Board shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Supervisory Board. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

The meetings of the Supervisory Board shall be held in Luxembourg or at such other place as the Supervisory Board may from time to time determine.

Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another member of the Supervisory Board as his proxy. Any Member of the Supervisory Board may represent one or several members of the Supervisory Board.

A quorum of the Supervisory Board shall be the presence or the representation of at least half (1/2) of the members of the Supervisory Board holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Supervisory Board present or represented at such meeting.

One or more members of the Supervisory Board may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting. The Supervisory Board may determine any additional rules regarding the above in its internal regulations.

A written decision, signed by all the members of the Supervisory Board, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Supervisory Board.

Art. 19. Minutes of Meetings of the Supervisory Board. The minutes of any meeting of the Supervisory Board will be signed by the Chairman (or the chairman of the meeting, as the case may be) and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the members of the Supervisory Board as well as of the minutes of the meeting of the Supervisory Board, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any two (2) members of the Supervisory Board acting jointly.

Chapter IV. - Shareholders

Art. 20. Powers of the General Meeting of Shareholders. The general meeting of shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of shareholders pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws.

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 21. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders will be held on the third Wednesday of October at 10.30 a.m. If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 22. Other General Meetings. The General Partner or the Supervisory Board may convene general meetings of shareholders (in addition to the annual general meeting of shareholders). Such meetings must be convened if shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's capital so require.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgment of the General Partner, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 23. Notice of General Meetings. Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant meeting. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 24. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as his proxy holder. The General Partner may determine any conditions that must be fulfilled in order for a shareholder to take part in a general meeting of shareholders.

Shareholders, participating in a general meeting of shareholders by videoconference or any other similar means of telecommunication allowing for their identification, shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

Art. 25. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided by a person designated by the General Partner or, in its absence, by the general meeting of shareholders.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the bureau of the general meeting.

Art. 26. Adjournment. The General Partner may forthwith adjourn any general meeting of shareholders by four (4) weeks. The General Partner must adjourn a meeting if so required by shareholders representing at least twenty percent (20%) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 27. Vote. An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of shareholders resolves to adopt another voting procedure.

The shareholders are authorized to cast their vote by ballot papers («formulaire») expressed in the English language.

Any ballot paper («formulaire») shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper («formulaire») which does not bear any of the following indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant shareholder;
- total number of shares held by the relevant shareholder in the share capital of the Company and, if applicable, number of shares of each class held by the relevant shareholder in the share capital of the Company;
- agenda of the general meeting;

- indication by the relevant shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of shares for which the relevant shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorized representative of the relevant shareholder.

Any ballot paper (“formulaire”) shall be received by the Company no later than five (5) p.m. (Luxembourg time) on the day on which banks are generally open for business in Luxembourg immediately preceding the day of the general meeting of shareholders. Any ballot paper (“formulaire”) received by the Company after such deadline shall be disregarded for quorum purposes.

A ballot paper (“formulaire”) shall be deemed to have been received:

- (a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company: at the time of delivery; or
- (b) if delivered by fax: at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Company’s Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Company’s Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half (1/2) of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present at a first meeting, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Laws, a two thirds (2/3rds) majority of the votes cast by the shareholders present or represented is required at any such general meeting.

Save as otherwise provided in the Articles of Incorporation, no resolution may be adopted by the shareholders without the consent of the General Partner.

Art. 28. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the members of the bureau and may be signed by any shareholders or proxyholders, who so request.

Chapter V. - Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 29. Financial Year. The Company’s financial year begins on the first day of July of a given year and ends on the last day of June of the following year.

Art. 30. Adoption of Financial Statements. The General Partner shall prepare, for approval by the shareholders, annual statutory and/or consolidated accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the general meeting of shareholders for approval.

Art. 31. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the “Legal Reserve”). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits, will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the holders of Class A Shares and Class B Share pro rata to their stake in the issued capital. Each share entitles to the same proportion in such distributions by class of share.

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the General Partner may pay out an advance payment on dividends to the holders of Class A Shares and the holder of the Class B Share. The General Partner fixe(s) the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 32. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the General Partner or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders, who will determine their powers and their compensation.

After payment of or provision for all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the holders of Class A Shares and the holder of the Class B Share so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 33. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at one thousand four hundred Euro (€ 1.400.-).

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned at 4.45 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the Members of the Bureau, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dixième jour du mois de mars.

Par devant Nous, Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Infracolour 1 S.C.A., une société en commandite par actions régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 21 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 193 du 22 janvier 2014, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 182 652 (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 16.15 heures sous la présidence de Madame Sophie Wegmann, employée privée, domiciliée professionnellement à Luxembourg (la «Présidente»), qui a désigné comme secrétaire Madame Claudia Steffen, employée privée, domiciliée professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Madame Farida Hammi, employée privée, domiciliée professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, la Présidente a exposé et prie le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

- 1) Modification de la dénomination de la Société de Infracolour 1 S.C.A. à Infrapark I S.C.A.;
- 2) Modification de l'exercice social de la Société, pour le faire débiter au premier jour du mois de juillet et terminer au dernier jour du mois de juin de l'année suivante;
- 3) Modification de la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour la fixer au troisième mercredi du mois d'octobre à 10 heures 30;
- 4) Constatation de la démission des membres du conseil de surveillance de la Société avec effet au 19 février 2014;
- 5) Considération et approbation de la nomination de PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur d'entreprises agréé avec effet immédiat et pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en 2015;
- 6) Réduction de la valeur nominale des actions de la Société d'un montant de dix euros (EUR 10,-) à un euro (EUR 1,-), sans modifier le capital social de la Société, en augmentant le nombre d'actions émises de trois mille quatre-vingt-dix-neuf (3.099) actions de catégorie A et une (1) action de catégorie B à trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) actions de classe A et une (1) action de classe B.
- 7) Modification et refonte des statuts de la Société pour prendre en compte les résolutions susvisées, l'objet social de la Société restant inchangé;
- 8) Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les mandataires, les membres bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexés au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Le Président a expliqué que Mr Jen Hoellermann, Mr Stephan Illenberger et Mr Michael Reuther ont démissionné de leur fonction de membres du conseil de surveillance de la Société avec effet au 19 février 2014.

Le Président a expliqué qu'il était proposé de nommer PricewaterhouseCoopers, une société cooperative régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477 ("PricewaterhouseCoopers") en tant que réviseur d'entreprises agréé avec effet immédiat et pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en 2015.

Après discussion, l'assemblée générale extraordinaire a pris unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier la dénomination de la Société de Infracolour 1 S.C.A. à Infrapark I S.C.A.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé en conséquence de modifier l'article 1 des Statuts, de façon à lui faire adopter la formulation reprise à la sixième résolution ci-dessous.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier l'exercice social de la Société pour le faire débiter au premier jour du mois de juillet et terminer au dernier jour du mois de juin de l'année suivante.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé que l'exercice social en cours qui a commencé le jour de la constitution de la Société, se termine le 30 juin 2014.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé en conséquence de modifier l'article 29 des Statuts, de façon à lui faire adopter la formulation reprise à la sixième résolution ci-dessous.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour la porter au troisième mercredi du mois d'octobre à 10 heures 30.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé en conséquence de modifier l'article 21 des Statuts, de façon à lui faire adopter la formulation reprise à la sixième résolution ci-dessous.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a constaté la démission de Mr Jens Hoellermann, Mr Stephan Illenberger et Mr Michael Reuther de leur fonction de membres du conseil de surveillance de la Société avec effet au 19 février 2014.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de nommer PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur d'entreprises agréé avec effet immédiat et pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en 2015.

Sixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de réduire la valeur nominale des actions de la Société d'un montant de dix euros (EUR 10,-) à un euro (EUR 1,-), sans modifier le capital social de la Société, en augmentant le nombre d'actions émises de trois mille quatre-vingt-dix-neuf (3.099) actions de catégorie A et une (1) action de catégorie B à trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) actions de classe A et une (1) action de classe B.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé en conséquence de modifier les articles 5 et 7 des Statuts, de façon à leur faire adopter la formulation reprise à la sixième résolution ci-dessous.

Septième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a ensuite décidé de modifier et de refondre les statuts de la Société de sorte à prendre en compte les résolutions ci-dessus, comme suit:

Chapitre I^{er} . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes entre Infrapark Management S.à r.l., associé commandité, et les actionnaires commanditaires fondateurs, et tous ceux qui deviendront propriétaires d'actions à la suite de sa

constitution, une société (la «Société») sous la forme d'une société en commandite par actions, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les «Lois») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination «Infrapark I S.C.A.»

Art. 2. Siège Social. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision du Gérant Commandité (tel que défini à l'article 9).

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis, soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger, par une décision du Gérant Commandité.

Dans l'hypothèse où le Gérant Commandité estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Gérant Commandité.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la société peut effectuer opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle juge utile ou nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société ne peut pas agir comme un fonds d'investissement alternatif tel que défini dans la directive 2011/61/EU du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs et par la Loi du 12 juin 2013 sur les Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs et ne peut pas réaliser quelque activité que ce soit qui serait soumise au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. En particulier, la Société ne commercialisera pas activement (directement ou indirectement) ses parts sociales ou autres valeurs mobilières à des investisseurs.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou les Statuts, selon le cas, pour toute modification des Statuts conformément à l'article 32 des Statuts. L'accord du Gérant Commandité sera requis en vue d'une telle liquidation.

Chapitre II. - Capital, Actions

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois mille quatre-vingt-dix-neuf (3.099) actions de catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), qui doivent être détenues par les actionnaires-commanditaires et une (1) action de catégorie B (l'«Action de Catégorie B») qui doit être détenue par l'associé-commandité, en représentation de son engagement indéfini dans la Société. Chaque action a une valeur nominale de un euro (EUR 1,-), et chaque action est entièrement libérée.

Les droits et obligations inhérents aux actions de chaque catégorie sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des actions que la Société a rachetées à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux actionnaires ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Actions. Chaque action donne droit à une voix.

Les Actions de Catégorie A seront nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires, à l'exception des cas où les Lois exigent des actions nominatives. Les Actions de Catégorie A sont librement cessibles, sous réserve des conditions posées par ces Statuts et/ou toute autre condition à ces Statuts qui pourraient être convenues par la Société et ses associés dans un pacte d'associés.

L'Action de Catégorie B sera seulement nominative. L'Action de Catégorie B est cessible seulement sous condition que les actionnaires (i) approuvent cette cession selon les conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou par les Lois pour toute modification des Statuts et (ii) déterminent, si tel est nécessaire, quel actionnaire de Catégorie

B agit comme Gérant Commandité de la Société après la cession. Les Statuts seront modifiés en conséquence. Toute cession de l'Action de Catégorie B non approuvée par les actionnaires est inopposable à la Société.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-proprétaires d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Concernant les actions au porteur, la Société doit émettre aux actionnaires concernés des certificats d'actions au porteur dans les formes et avec les mentions imposées par les Lois. La Société peut émettre des certificats d'actions au porteur multiples.

La cession d'actions au porteur s'effectue par la seule remise des certificats d'actions au porteur.

Concernant les actions nominatives, un registre des actionnaires, qui pourra être consulté par tout actionnaire, sera tenu au siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre et de la catégorie de ses actions, l'indication des paiements effectués sur ces actions ainsi que les cessions des actions avec leur date. Chaque actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires à leur demande. La Société peut émettre des certificats d'actions nominatives multiples.

Toute cession d'actions nominatives sera inscrite dans le registre des actionnaires par une déclaration de cession, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir ainsi que conformément aux règles relatives aux cessions de créances définies à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Capital Autorisé - Augmentation et Réduction du Capital Émis.

7.1 Le capital autorisé de la Société est fixé à six cent millions euros (EUR 600.000.000,-), représenté par cinq cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (599.999.999) actions de catégorie A et une (1) action de catégorie B. Chaque action autorisée a une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

Le Gérant Commandité est autorisé et mandaté, dans les limites du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation de capital émis en une ou plusieurs fois, à la suite, le cas échéant, de l'exercice de droits de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par le Gérant Commandité à concurrence du capital autorisé conformément aux termes et conditions des bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets à ordre ou instruments similaires), d'obligations convertibles, de billets à ordre ou instruments similaires émis de temps à autre par la Société, en émettant de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en nature, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles; et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas d'une émission d'actions contre apport en numéraire. Cette autorisation est valable pendant une période se terminant cinq (5) ans après la publication de l'acte de constitution au Mémorial et peut être renouvelée par une décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Le Gérant Commandité peut déléguer à toute personne dûment autorisée, la fonction d'accepter des souscriptions et de recevoir paiement pour des actions représentant tout ou partie de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé.

A la suite de chaque augmentation du capital émis dans le cadre du capital autorisé, réalisée et constatée dans les formes prévues par les Lois, l'article 5 sera modifié afin de refléter l'augmentation du capital. Une telle modification sera constatée sous forme authentique par le Gérant Commandité ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet par le Gérant Commandité.

7.2 Le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Les nouvelles actions à souscrire par apport en numéraire seront offertes par préférence aux actionnaires existants, d'abord de la même catégorie, ensuite aux autres actionnaires, proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent. Le Gérant Commandité fixera le délai pendant lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours.

Par dérogation à ce que est dit ci-dessus, l'assemblée générale des actionnaires, délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription ou autoriser le Gérant Commandité à le faire.

Art. 8. Rachat d'actions. La Société peut racheter ses propres Actions de Catégorie A, mais non son Action de Catégorie B. L'acquisition et la détention de ses propres Actions de Catégorie A s'effectuera conformément aux conditions et dans les limites fixées par les Lois.

Chapitre III. - Gérant commandité, Conseil de surveillance

Art. 9. Gestion. La Société est gérée par Infrapark Management S.à r.l. (le «Gérant Commandité») en sa ou en leur qualité de seul associé-commandité et détenteur de l'Action de Catégorie B de la Société.

Le Gérant Commandité peut être révoqué seulement pour justes motifs et si, suite à cette révocation, il ne reste aucun autre associé commandité, il doit être immédiatement remplacé par un nouveau associé-commandité, par résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts. Le Gérant Commandité à révoquer n'a, en sa capacité d'associé-commandité de la Société, aucun droit de veto sur les résolutions relatives à sa révocation et/ou remplacement.

Les autres actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs du Gérant Commandité. Le Gérant Commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance relèvent de la compétence du Gérant Commandité.

Art. 11. Délégation de pouvoirs - Représentation de la Société. Le Gérant Commandité peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à une ou plusieurs personnes ou comités de leur choix.

Le Gérant Commandité peut également déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de leur choix.

La Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature individuelle du Gérant Commandité (agissant, dans le cas où le Gérant Commandité est une personne morale, par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires dûment autorisés et nommés discrétionnairement par le Gérant Commandité).

La Société sera également engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant Commandité, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Rémunération et Dépenses du Gérant Commandité. Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, le Gérant Commandité peut recevoir une rémunération pour sa gestion de la Société et peut, de plus, être remboursé de toutes les dépenses qu'il aura exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 13. Conflits d'Intérêts. Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait que le Gérant Commandité ou un ou plusieurs de leurs administrateurs, gérants, directeurs ou employés voire les directeurs ou employés de la Société ou les membres du Conseil de Surveillance de la Société y ont un intérêt personnel, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas, en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 14. Responsabilité du Gérant Commandité - Indemnisation. Le Gérant Commandité est responsable conjointement et solidairement avec la Société de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent pas être couvertes par l'actif social.

Les actionnaires autres que le Gérant Commandité doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit, sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits d'actionnaires aux assemblées générales, et par conséquent ils ne seront responsables que de la libération de la valeur nominale (et, le cas échéant, de la prime d'émission) de chaque action de la Société qu'ils possèdent.

La Société indemnisera le Gérant Commandité (ou un ou plusieurs de leurs administrateurs, gérants, directeurs ou employés), les directeurs ou employés de la Société ou membres du Conseil de Surveillance et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant Commandité (ou d'administrateur, de gérant, de directeur ou d'employé du Gérant Commandité), ou de directeurs ou employés de la Société ou membres du Conseil de Surveillance, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable

de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 15. Dissolution - Incapacité du Gérant Commandité. En cas de dissolution ou d'incapacité légale du Gérant Commandité ou si pour toute autre raison le Gérant Commandité est empêché d'agir, la Société ne sera pas automatiquement dissoute.

Dans ce cas, le Conseil de Surveillance nommera un ou plusieurs administrateurs, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires, qui resteront en fonction jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires en vue de désigner un nouveau Gérant Commandité.

Dans un délai de quinze (15) jours à partir de leur nomination le ou les administrateurs devront convoquer l'assemblée générale des actionnaires dans les formes prévues par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois.

Les administrateurs devront accomplir les actes urgents et les actes de simple administration jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires mentionnée ci-dessus.

Les administrateurs sont responsables uniquement de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Conseil de Surveillance. Sauf lorsque les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société sont vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, devront être contrôlés par un conseil de surveillance (le «Conseil de Surveillance») ou par un réviseur d'entreprises agréé.

Le Conseil de Surveillance doit être composé d'au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires.

Les membres du Conseil de Surveillance seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires, sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance (le cas échéant) sera déterminée par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 17. Pouvoirs Consultatifs du Conseil de Surveillance. En plus de ses fonctions statutaires de vérification des comptes, le Conseil de Surveillance pourra être consulté par le Gérant Commandité sur les sujets que ce dernier peut déterminer de temps à autre.

Art. 18. Réunions du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance pourra choisir parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même membre du Conseil de Surveillance et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance (le «Secrétaire»). Si aucun Président permanent n'est nommé, un président sera élu lors de chaque réunion qui présidera la séance et sera le Président pour sa durée.

Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation du Président ou de tout membre du Conseil de Surveillance.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence le Conseil de Surveillance désignera un autre membre du Conseil comme président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord écrit préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, quarante-huit (48) heures au moins avant l'heure prévue pour la réunion du Conseil de Surveillance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation avec un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Surveillance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et en des lieux déterminés par une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Les réunions du Conseil de Surveillance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Surveillance pourra déterminer.

Tout membre du Conseil de Surveillance pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre membre du Conseil de Surveillance comme son mandataire. Tout membre du Conseil de Surveillance pourra représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne pourra valablement délibérer que si la moitié (1/2) au moins des membres en fonction sont présentes ou représentées. Les résolutions seront prises à la majorité des voix des membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une

présence physique à la réunion. Le Conseil de Surveillance peut édicter des règles supplémentaires dans son règlement interne concernant ce qui précède.

Une décision écrite signée par tous les membres du Conseil de Surveillance est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être con-signée dans un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

Art. 19. Procès-Verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance seront signés par le Président (ou le cas échéant, par le président de la réunion) et par le Secrétaire (le cas échéant). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les membres du Conseil de Surveillance ou les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance destinés à être produits en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par le Secrétaire (le cas échéant) ou par deux membres du Conseil de Surveillance, agissant conjointement.

Chapitre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 20. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires a tous les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts et les Lois.

Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Art. 21. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le troisième mercredi du mois d'octobre à 10:30 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 22. Autres Assemblées Générales. Le Gérant Commandité ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer des assemblées générales d'actionnaires (en plus de l'assemblée générale annuelle des actionnaires). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social le demandent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires seront tenues au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché, et peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Gérant Commandité, le requièrent.

Art. 23. Convocation des Assemblées Générales. Les actionnaires se réuniront après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une convocation conformément aux Statuts ou aux Lois.

La convocation envoyée aux actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 24. Présence. Représentation. Tous les actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales d'actionnaires.

Tout actionnaire peut prendre part à toute assemblée générale d'actionnaires en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire, qui n'a pas besoin d'être lui-même actionnaire. Le Gérant Commandité peut déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation d'un actionnaire aux assemblées générales des actionnaires.

Les actionnaires participant à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou toute autre méthode de télécommunication similaire permettant leur identification, seront considérés comme présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces méthodes de télécommunication doivent satisfaire à toutes les exigences techniques afin de permettre la participation effective à l'assemblée et les délibérations de l'assemblée doivent être retransmises de manière continue.

Art. 25. Procédure. Toute assemblée générale des actionnaires est présidée par une personne désignée par le Gérant Commandité, ou, en son absence, par l'assemblée générale des actionnaires.

Le président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un (1) scrutateur parmi les actionnaires participant à l'assemblée générale des actionnaires.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 26. Prorogation. Le Gérant Commandité peut proroger séance tenante toute assemblée générale des actionnaires à quatre (4) semaines. Il doit le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital émis de la Société.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà adoptée.

L'assemblée générale des actionnaires prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 27. Vote. Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires et le nombre des actions pour lequel ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les actionnaires sont autorisés à exprimer leurs votes au moyen de formulaires rédigés en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, ou envoyé par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, au siège social de la Société ou adressé par fax au numéro de fax du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne comporte pas l'une des mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum:

- nom et siège social et/ou résidence de l'actionnaire concerné;
- nombre total d'actions détenues par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société et, si nécessaire, le nombre d'actions de chaque catégorie détenu par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale;
- indication par l'actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'actions pour lesquelles l'actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée; et
- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'actionnaire concerné.

Tout formulaire devra être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17) heures, heure de Luxembourg, le jour ouvrable à Luxembourg précédant immédiatement le jour de l'assemblée générale des actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum.

Un formulaire sera considéré comme ayant été reçu:

(a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue; à l'heure de la remise;

ou

(b) s'il a été délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires, autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées à la majorité simple indépendamment du nombre d'actions représentées.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) de toutes les actions émises. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis. Afin d'adopter les résolutions proposées et sauf disposition contraire des Lois, une majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés est exigée à cette assemblée générale.

Sauf disposition contraire des Statuts, aucune résolution ne peut être adoptée sans l'accord du Gérant Commandité.

Art. 28. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par le président de l'assemblée, le secrétaire de l'assemblée et le scrutateur de l'assemblée et peuvent être signés par tous les actionnaires ou mandataires d'actionnaires qui en font la demande.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs doivent être signés par le Gérant Commandité.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 29. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le premier jour de juillet de chaque année et s'achève le dernier jour de juin de l'année suivante.

Art. 30. Approbation des Comptes Annuels. Le Gérant Commandité prépare les comptes annuels et/ou les comptes consolidés, pour approbation par les actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et à la pratique comptable luxembourgeoise.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont présentés à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

Art. 31. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Toute affectation cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux actionnaires de Catégorie A et à l'actionnaire de Catégorie B, au prorata de leur participation dans le capital émis. Chaque action donne droit à une même proportion dans ces distributions par catégorie d'actions.

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le Gérant Commandité peut procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux actionnaires de Catégorie A et à l'actionnaire de Catégorie B. Le Gérant Commandité déterminera le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 32. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le Gérant Commandité ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommée par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre tous les actionnaires de Catégorie A et l'actionnaire de Catégorie B de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 33. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois et en particulier à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.45 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passe à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux Membres du Bureau, connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: S. WEGMANN, P. HAINE, F. HAMMI, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 14 mars 2014. Relation: DIE/2014/3286. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

Le Receveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 04 avril 2014.

Référence de publication: 2014051243/929.

(140058517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Manolux Investments & Co S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 181.085.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty ninth day of January,

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Manolux Investments & Co S.C.A., a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 181.085 (the Company).

The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, the undersigned notary, on October 4, 2013, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°3096 on December 6, 2013. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since.

The Meeting was opened at 10 a.m. and chaired by Siobhán McCarthy, lawyer, with professional address in Luxembourg, (the Chairman).

The Chairman appointed as secretary Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address in Esch/Alzette (the Secretary).

Claudia Rouckert, private employee, with professional address in Esch/Alzette was elected as scrutineer (the Scrutineer, and collectively with the Chairman and the Secretary, the Bureau).

The Bureau formed, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The names of the shareholders and the number of shares they hold are shown on an attendance list. This attendance list signed by the attorney-in-fact of the represented shareholders (the Attorneys), the Bureau and the undersigned notary, together with the powers of attorney of the represented shareholders, after having been signed *ne varietur*, will remain annexed to the present deed for the purposes of registration.

II. The Company's capital is presently set at thirty one thousand Euro (EUR 31,000) represented by fully paid-up shares, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each, consisting of:

- a. one thousand (1,000) unlimited shares; and
- b. thirty thousand (30,000) limited shares.

III. It appears from the said attendance list established and certified by the members of the Bureau that all the shares are present or represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which have previously been communicated to the shareholders present and represented

IV. The agenda is worded as follows:

1. Waiver of convening notice;
2. Change of the corporate object of the Company and subsequent amendment to article 3 of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

3. Recomposition of the issued share capital by:

(i) change of the functional currency of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP) and conversion of the amount of the share capital of the Company into the equivalent in pounds sterling (GBP) at the exchange rate published by the European Central Bank on the date prior to this deed; and conversion of all accounts in the books of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP); and

(ii) increase of the share capital of the Company so as to raise it to thirty one thousand pounds sterling (GBP 31,000); subscription for and payment of the share capital increase by way of a contribution in cash; and setting of the nominal value of the shares at one pound sterling (GBP 1) each; and consequential amendment of article 6 of the Articles;

4. Full amendment and restatement of the Articles in order to, in particular, conform the Articles to the Luxembourg law on commercial companies dated August 10, 1915, which has been recently amended and in particular the provisions regarding the corporate partnership limited by shares (the Law);

5. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to the managing shareholder of the Company, acting under his/her sole signature, (i) to proceed on behalf of the Company with the necessary amendments and (ii) to see to any formalities in connection therewith;

6. Approval of a cash contribution by Wentworth 3 Limited in an aggregate amount of GBP 12,500 to the Company's capital contribution account (account 115 "apport en capitaux propres non rémunéré par des titres" of the Luxembourg standard Chart of Accounts) (the Capital Surplus);

7. Delegation of powers; and

8. Miscellaneous.

V. The Meeting hereby takes the following resolutions:

First resolution

All shareholders being present or represented at the Meeting, the Meeting resolves to waive any convening notice such that the Meeting can be considered to be duly constituted and held.

Votes in favour 100 %

Votes against 0 %

Abstentions 0 %

The required vote in favour of the resolution being cast, the Chairman declares the resolution passed.

Second resolution

The Meeting resolves to change the corporate object of the Company and subsequently resolve to amend article 3 of the Articles which shall henceforth read as follows:

The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Votes in favour 100 %

Votes against 0 %

Abstentions 0 %

The required vote in favour of the resolution being cast, the Chairman declares the resolution passed.

Third resolution

The Meeting resolves to change the functional currency of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP) and to convert the share capital of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP), at the exchange rate published by the European Central Bank on the date prior to this deed, according to which EUR 1.00 is the equivalent of GBP 0.82505 (evidence of which has been given to the undersigned notary and will remain attached to the present deed) that is, to convert from thirty one thousand Euro (EUR 31,000) into twenty five thousand five hundred seventy six pounds sterling and fifty five pence (GBP 25,576.55) and convert all accounts in the books of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP).

The Sole Shareholder then resolves to (i) increase the share capital of the Company by an amount of five thousand four hundred twenty three pounds sterling and forty five cents (GBP 5,423.45) so as to raise it from its present amount of twenty five thousand five hundred seventy six pounds sterling and fifty five pence (GBP 25,576.55) to thirty one thousand pounds sterling (GBP 31,000) and the allocation of the remainder of two thousand seventy six pounds sterling and fifty five pence (GBP 2,076.55) to the share premium account of the Company, such capital increase to be paid up by a contribution in cash in the amount of seven thousand five hundred pounds sterling (GBP 7,500) and (ii) to set the nominal value of the shares of the Company at one pound sterling (GBP 1) each, represented by one thousand (1,000) unlimited shares and thirty thousand (30,000) limited shares, to thirty one thousand pounds sterling (GBP 31,000).

Votes in favour 100 %

Votes against 0 %

Abstentions 0 %

The required vote in favour of the resolution being cast, the Chairman declares the resolution passed.

Payment

Thereupon, Wentworth 3 Limited, the Limited Shareholder (as defined in the Articles), declares to fully pay up the capital increase by a contribution in cash amounting to seven thousand five hundred pounds sterling (GBP 7,500) to be allocated as follows:

- five thousand four hundred twenty three pounds sterling and forty five cents (GBP 5,423.45) to the share capital account of the Company; and
- two thousand seventy six pounds sterling and fifty five pence (GBP 2,076.55) to the share premium account of the Company,

The amount of seven thousand five hundred pounds sterling (GBP 7,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Votes in favour 100 %

Votes against 0 %

Abstentions 0 %

The required vote in favour of the resolution being cast, the Chairman declares the resolution passed.

As a consequence of the above resolution, the Meeting resolves to amend article 6 of the Articles which shall henceforth read as set out in article 5.1 of the amended and restated Articles to be approved under the fourth resolution below.

Votes in favour 100 %

Votes against 0 %

Abstentions 0 %

The required vote in favour of the resolution being cast, the Chairman declares the resolution passed.

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend and fully restate the Articles in order to, in particular, conform them to the Law so that they shall henceforth read as follows:

Art. 1. Name / Types of Shareholders. The name of the company is “Manolux Investments & Co SCA” (the Company). The Company is a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

The Company’s shareholders are one or more unlimited shareholders jointly and severally liable for all liabilities of the Company (the Unlimited Shareholder(s)) and one or more limited shareholders liable up to the amount of the equity committed by them to the Company (the Limited Shareholder(s)).

The Limited Shareholder(s) and the Unlimited Shareholder(s) are, in the Articles, collectively referred to as the Shareholders and individually as a Shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The Company’s registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the manager of the Company appointed under article 7.1 of the Articles (the Manager). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of Shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Manager. If the Manager determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person in which it holds an interest. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period.

4.2 Subject to article 4.3, the Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more Shareholders.

4.3 In the event of death, winding-up, legal incapacity, resignation, bankruptcy or any other similar proceedings affecting the Unlimited Shareholder and preventing it from appointing a manager of the Company or managing the Company itself (where applicable), the Company will be continued and a replacement Unlimited Shareholder will be appointed, no later than fifteen (15) business days following the occurrence of the applicable event, and such replacement must be resolved upon unanimously by all the remaining Shareholders. In case the Shareholders cannot agree on a replacement Unlimited Shareholder, the Company will be dissolved and liquidated.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The share capital is set at thirty one thousand pounds sterling (GBP 31,000.-), represented by one thousand unlimited shares (the Unlimited Shares) having a nominal value of one pound sterling (GBP 1.00) each and thirty thousand limited shares (the Limited Shares), all in registered form, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1.00) each.

5.2 The Unlimited Shares and the Limited Shares are collectively referred to as the Shares and individually as a Share.

5.3 All Unlimited Shares are identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and any other distributions of assets which are declared or made in respect of such Unlimited Shares pursuant to any distribution made to the Shareholders pro rata to the number of Shares held by them.

5.4 All Limited Shares are identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and any other distributions of assets which are declared or made in respect of such Limited Shares pursuant to any distribution made to the Shareholders pro rata to the number of Shares held by them.

5.5 The share capital may be increased or decreased on one or several occasions by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.6 In addition to the share capital, there may be set up a premium account to which any amount paid on any shares in addition to their nominal value is booked. Any contribution in cash or in kind made as share premium in connection with the subscription for shares in the Company will be booked in a share premium account (the Share Premium). If the General Meeting decides that a payment of Share Premium is connected to the Limited Shares only, or the Unlimited Shares only, as the case may be, such payment of Share Premium will be booked in a Share Premium account relating to the Limited Shares or the Unlimited Shares, as the case may be. The Share Premium is available, among other things, (i) for the purpose of distributions whether by dividend, share redemption or otherwise to (a) all the Shareholders if the Share Premium does not relate specifically to the Limited Shares or the Unlimited Shares, or (b) the Limited Shareholders if the distribution is made out of the Share Premium relating to the Limited Shares or (c) the Unlimited Shareholders if the distribution is made out of the Share Premium relating to the Unlimited Shares, (ii) to be incorporated in the share capital of the Company in return for the issue of shares to (a) all the Shareholders or (b) the Limited Shareholders if the issuance is made out of the Share Premium relating to the Limited Shares or (c) the Unlimited Shareholders if the issuance is made out of the Share Premium relating to the Unlimited Shares, (iii) to offset any net realised losses, (iv) to be allocated to the reserve required by Luxembourg law or (v) to the furtherance of the corporate objects of the Company.

5.7 Any contribution in cash or in kind made as capital contribution without the issuance of new shares will be booked in a capital surplus or reserve account (the Capital Surplus) pursuant to a resolution of the General Meeting. If the General Meeting decides that a contribution as Capital Surplus is connected to the Limited Shares only, or the Unlimited Shares only, as the case may be, such contribution as Capital Surplus will be booked in a Capital Surplus account relating to the Limited Shares or the Unlimited Shares, as the case may be. The Capital Surplus is available, among other things, (i) for the purpose of distributions, whether by dividend, share redemption or otherwise to (a) all the Shareholders if the Capital Surplus does not relate specifically to the Limited Shares or the Unlimited Shares, or (b) the Limited Shareholders if the distribution is made out of the Capital Surplus relating to the Limited Shares or (c) the Unlimited Shareholders if the distribution is made out of the Capital Surplus relating to the Unlimited Shares, (ii) to be incorporated in the share capital in return for the issue of shares to (a) all the Shareholders or (b) the Limited Shareholders if the issuance is made out of

the Capital Surplus relating to the Limited Shares or (c) the Unlimited Shareholders if the issuance is made out of the Capital Surplus relating to the Unlimited Shares, (iii) to offset any net realised losses, (iv) to be allocated to the reserve required by Luxembourg law or the furtherance of the corporate objects of the Company.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company recognises only one (1) owner per Share.

6.2 The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.3 A register of Shares shall be kept at the registered office and may be examined by any Shareholder on request.

6.4 A Share transfer shall be carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by either:

- (i) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or
- (ii) any authorised representative of the Company,

following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.5 Any document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may be accepted by the Company as evidence of a share transfer. Any transfer of Shares shall be subject to any transfer restrictions (if any) included in any securityholders' agreement or any other agreement entered into by the holders of Shares from time to time on condition that such transfer restrictions are notified to the Company.

6.6 The Company may redeem its own shares within the limits set out in the Law.

6.7 Shares may be issued in denominations of less than one (1) Share. Fraction shares shall have the same rights on a fractional basis as a whole Share, provided that Shares shall be able to vote only if the number of fraction shares may be aggregated into one or more whole Shares.

III. Management - Representation

Art. 7. Management - Representation.

7.1 The Company shall be managed by the Manager, being Manolux Investments S.à.r.l., in its capacity as Unlimited Shareholder.

7.2 The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal in the Company's interest which are not expressly reserved by the Law or by the Articles to the Shareholders or the Supervisory Board and has full powers to carry out and approve for the Company all acts and operations consistent with the Company's objects.

7.3 The Manager will report on the results of its management and administration to the Shareholders.

7.4 The Manager may at any time appoint one or several ad hoc agent(s) to perform specific tasks. The Manager will determine the powers and remuneration (if any) of such agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant condition of the agency. The agent(s) so appointed are in any case revocable ad nutum by decision of the Manager.

7.5 The appointment of agent(s) pursuant to paragraph 7.4 shall have no effect on the liability of the Manager.

7.6 The Company shall be bound by the sole signature of the Manager. In addition, the Company shall be bound by the sole signature of any person to whom the power to sign on behalf of the Company has been validly delegated by the Manager in accordance with article 7.4. of the Articles.

7.7 The Manager may receive an annual remuneration for its duties in connection with the Company, such remuneration to be decided upon by the Shareholders, from time to time.

7.8 Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its Manager must be recorded in minutes and reported to the next General Meeting of Shareholders. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business. No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any officer of the Company is interested in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

IV. Limited shareholders

Art. 8. Limited Shareholders.

8.1. Except as otherwise provided for by Section V of the Law, no Limited Shareholder shall perform an act of management towards third parties (the Prohibited Management Acts).

8.2. None of the following will constitute Prohibited Management Acts:

- (i) the exercise of Shareholders' rights/prerogatives;
- (ii) any advice given by the Limited Shareholders to the Company, its Unlimited Shareholder(s), the affiliates of the Company and their Unlimited Shareholder(s) / Manager(s);
- (iii) any action the purpose of which is to oversee/monitor the Company's management; and

(iv) the granting of any loans, guarantee or security interest or any other similar financial assistance to the Company, its Unlimited Shareholder(s) or any of its affiliates.

8.3 Any Limited Shareholder will be severally liable towards third parties for any Prohibited Management Acts performed by such Limited Shareholder within the limits set out by Luxembourg law.

V. General meetings of shareholders

Art. 9. Powers and voting rights.

9.1 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

9.2 Each share entitles the holder to one (1) vote.

Art. 10. Notices, quorum, majority and voting proceedings.

10.1 The Shareholders may be convened to General Meetings by the Manager or by the Supervisory Board. The Shareholders must be convened to a General Meeting following a written request (with an indication of the agenda) from Shareholders representing at least one-tenth of the share capital.

10.2 Written notice of any General Meeting shall be given to all Shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

10.3 General Meetings shall be held at such place and time as specified in the notices.

10.4 If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

10.5 A Shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

10.6 Any Shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to a participation in person at the meeting.

10.7 Any Shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

10.8 Unless otherwise set out by law or in these Articles, resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of the share capital present or represented.

10.9 An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast, including the consent of the Unlimited Shareholder(s).

10.10 Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders and bondholders (if any).

10.11 The General Meeting may only adopt and ratify measures affecting the interests of the Company vis-à-vis third parties or amending the Articles with the agreement of the Unlimited Shareholder(s).

VI. Supervision - Annual accounts - Profits

Art. 11. Supervisory Board / Réviseurs d'entreprises.

11.1 The Company shall be supervised by a supervisory board of at least three (3) members (the Supervisory Board), who need not be Shareholders.

11.2 When so required by law or decided by the Company, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés) which will then replace the Supervisory Board.

11.3 The General Meeting shall appoint the members of the Supervisory Board / approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration (in respect of the members of the Supervisory Board only) and the term of their office. The term of office of the members of the Supervisory Board may not exceed six (6) years but may be renewed.

11.4 The Supervisory Board must appoint a chairman from among its members and may choose a secretary.

11.5 The Supervisory Board shall meet at the request of the Manager or any of its members.

11.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

11.7 No notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda of the meeting. A member of the Supervisory Board may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Supervisory Board.

11.8 Any member of the Supervisory Board may grant to another member of the Supervisory Board a power of attorney in order to be represented at any Supervisory Board meeting.

11.9 The Supervisory Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Supervisory Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the members present or represented. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Supervisory Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairman, by all members present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

11.10 Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

11.11 Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Supervisory Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

11.12 The members of the Supervisory Board may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

Art. 12. Financial year and approval of annual accounts.

12.1 The financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty first (31st) of December of each year.

12.2 Each year, the Manager must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officer(s), the Manager and Supervisory Board members to the Company.

12.3 One month before the annual General Meeting, the Manager shall provide the Supervisory Board with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The Supervisory Board shall then prepare a report setting out its proposals.

12.4 The annual General Meeting shall be held at the registered office or any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

12.5 The annual General Meeting may be held abroad if, in the Manager's absolute discretion, exceptional circumstances so require.

Art. 13. Profits.

13.1 Five per cent. (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent. (10%) of the share capital.

13.2 The General Meeting shall determine the way in which the balance of the annual net profits will be dealt with (subject to the distributions made under article 13.4). It may decide on the payment of a dividend (in which case the approval of the Unlimited Shareholder(s) is/are required), to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

13.3 Interim dividends may be distributed by the Manager at any time, subject to the following conditions:

(i) the Manager must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium and capital surplus) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums allocated or to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Manager must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) the Supervisory Board or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the Manager which must verify whether the above conditions have been met.

13.4 The Manager must decide by the last Luxembourg business day of each year (the Last Business Day) whether to distribute all remaining distributable net annual profits (if any) realised by the Company during such financial year to the

shareholders or whether to commit to distribute such profits to the shareholders in future. The General Meeting must thereafter approve the final amount of any such distribution or commitment, as appropriate, as soon as the relevant annual accounts of the relevant financial year are made available to the General Meeting by the Manager.

VII. Dissolution - Liquidation

14.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

14.2. The General Meeting shall appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

14.3. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the Shareholders in proportion to the shares held by each of them and if applicable, in accordance with articles 5.6 and 5.7 of the Articles.

14.4. In the absence of a liquidator appointed in accordance with paragraph 14.2, the Unlimited Shareholder(s) will act and be considered as being the liquidator(s) of the Company.

14.5. The Company must be dissolved by a resolution of the Shareholders adopted in accordance with paragraph 1 of this article upon the Unlimited Shareholder (as the last remaining Unlimited Shareholder) of the Company, ceasing to be an Unlimited Shareholder, and no other Unlimited Shareholder can be agreed upon by the Shareholders in accordance with article 4.3. of the Articles.

VIII. General provision

15.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

15.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Supervisory Board meetings may also be granted by a member of the Supervisory Board, in accordance with such conditions as may be accepted by the Supervisory Board.

15.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, shall constitute one and the same document.

15.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the Shareholders from time to time.

Votes in favour 100 %

Votes against 0 %

Abstentions 0 %

The required vote in favour of the resolution being cast, the Chairman declares the resolution passed.

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any the managing shareholder of the Company (referred to as the Manager in the Articles), acting under its sole signature, (i) to proceed on behalf of the Company with the necessary amendments and (ii) to see to any formalities in connection therewith.

Votes in favour 100 %

Votes against 0 %

Abstentions 0 %

The required vote in favour of the resolution being cast, the Chairman declares the resolution passed.

Sixth resolution

The Meeting resolves to (i) approve the receipt by the Company on 27 January 2013 of a cash contribution from Wentworth 3 Limited in an aggregate amount of GBP 12,500, such contribution being allocated to the Company's capital contribution account (account 115 "apport en capitaux propres non rémunéré par des titres" of the Luxembourg standard Chart of Accounts) and to accept the allocation of the cash contribution to the Capital Surplus relating to the Limited Shares (as defined in the articles of association of the Company) (the Capital Surplus relating to the Limited Shares) with effect as of 27 January 2013 and (ii) to authorise and empower, with full power of substitution, the Manager (as defined in the Articles), on behalf of the Company, to sign any agreement or document in relation thereto.

Votes in favour 100 %

Votes against 0 %

Abstentions 0 %

The required vote in favour of the resolution being cast, the Chairman declares the resolution passed.
There being no other business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Attestation

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The present notarial deed is drawn in Esch-sur-Alzette, on the year and day first written above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties and the Bureau, the Bureau signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuvième jour de janvier,

Par devant nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,
s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Manolux Investments & Co. S.C.A., une société en commandite par actions constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 181.085 (la Société).

La Société a été constituée suivant un acte de Maître Francis Kessler, le notaire instrumentant, le 4 octobre 2013, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

L'Assemblée a été ouverte à 10h00 et présidée par Siobhán McCarthy, juriste, de résidence professionnelle à Luxembourg, (le Président).

Le Président a nommé comme secrétaire Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette (le Secrétaire).

Claudia Rouckert, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette a été choisi comme scrutateur (le Scrutateur, et collectivement avec le Président et le Secrétaire, le Bureau).

Le Bureau constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Les noms des actionnaires et le nombre de leurs actions sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence signée par le mandataire des actionnaires représentés (le Mandataire), le Bureau et le notaire instrumentant, avec les procurations des actionnaires représentés, après signature ne varietur, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

II. Le capital de la Société est actuellement fixé à trente-et-un mille euros (EUR 31.000) représenté par des actions entièrement libérées toutes d'une valeur de un euro (EUR 1,00) chacune, se composant de:

a. mille (1.000) actions de commandité; et

b. trente mille (30.000) actions de commanditaire.

III. Il ressort de la liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'Assemblée, de sorte que l'Assemblée peut valablement décider de tous les points de l'ordre du jour qui a été préalablement communiqué aux actionnaires présents et représentés.

IV. L'ordre du jour est le suivant:

1. Renonciation aux convocations;

2. Modification de l'objet social de la Société et modification subséquente de l'article 3 des Statuts de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle

de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

3. Recomposition du capital social par

(i) la modification de la devise fonctionnelle de la Société de l'euro (EUR) en livres sterling (GBP) et la conversion du montant du capital social de la Société en l'équivalent en livres sterling (GBP) au taux de change publié par la banque centrale européenne à la date antérieure au présent acte; et conversion de tous les comptes dans les livres de la Société de l'euro (EUR) en livres sterling (GBP); et

(ii) l'augmentation du capital social de la Société afin de le porter à son montant actuel de trente-et-une livres sterling (GBP 31.000); souscription à et libération de l'augmentation de capital social par un apport en numéraire et fixation de la valeur nominale à une livre sterling (GBP 1) chacune; et modification en conséquence de l'article 6 des Statuts;

4. Modification et refonte complète des Statuts afin en particulier de les rendre conformes à la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales datée du 10 août 1915, qui a été récemment modifiée et en particulier les dispositions relatives aux sociétés en commandite par actions (la Loi);

5. Modification du registre des actionnaires de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à l'actionnaire commandité de la Société, agissant sous sa seule signature, (i) pour procéder au nom de la Société aux modifications nécessaires et (ii) d'accomplir toutes les formalités y relatives;

6. Approbation d'un apport en numéraire de Wentworth 3 Limited d'un montant total de GBP 12.500 au compte d'apport en capital (compte 115 «apports en capitaux propres non rémunérés par des titres» du Plan Comptable Normalisé luxembourgeois);

7. Délégation de pouvoirs; et

8. Divers.

V. L'Assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Tous les actionnaires étant présents ou représentés à l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux convocations de sorte que l'Assemblée peut être considérée comme dûment constituée et tenue.

Vote pour: 100%

Vote contre: 0%

Abstentions: 0%

Le nombre requis de voix en faveur de la résolution étant atteint, le Président déclare que la résolution est adoptée.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'objet social de la Société et décide de modifier l'article 3 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa

faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Vote pour: 100%

Vote contre: 0%

Abstentions: 0%

Le nombre requis de voix en faveur de la résolution étant atteint, le Président déclare que la résolution est adoptée.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier la devise fonctionnelle de la Société de l'euro (EUR) en livres sterling (GBP) et de convertir le capital social de la Société de l'euro (EUR) en livres sterling (GBP), au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne à la date antérieure au présent acte selon lequel EUR 1 égale GBP 0,82505 (dont preuve a été donnée au notaire instrumentant et qui restera annexée au présent acte), soit de convertir trente-et-un mille euros (EUR 31.000) en vingt-cinq mille cinq cent soixante-seize livres sterling et cinquante-cinq pence (GBP 25.576,55).

L'Assemblée décide (i) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de cinq mille quatre cent vingt-trois livres sterling et quarante-cinq pence (GBP 5.423,45) afin de le porter de son montant actuel de vingt-cinq mille cinq cent soixante-seize livres sterling et cinquante-cinq pence (GBP 25.576,55) à trente-et-un mille livres sterling (GBP 31.000) avec une affectation des deux mille soixante-seize livres sterling et cinquante-cinq pence (GBP 2.076,55) restants au compte de prime d'émission de la Société, laquelle augmentation de capital social sera payée par un apport en numéraire d'un montant de sept mille cinq cents livres sterling (GBP 7.500) et (ii) de fixer la valeur nominale des actions de la Société à une livre sterling (GBP 1) chacune, représentées par mille (1.000) actions de commandité et trente mille (30.000) actions de commanditaire.

Vote pour: 100%

Vote contre: 0%

Abstentions: 0%

Le nombre requis de voix en faveur de la résolution étant atteint, le Président déclare que la résolution est adoptée.

Libération

Sur ce, Wentworth 3 Limited, l'Actionnaire Commanditaire (tel que défini dans les Statuts), déclare libérer intégralement l'augmentation de capital social par un apport en numéraire d'un montant de sept mille cinq cents livres sterling (GBP 7.500) à affecter comme suit:

- cinq mille quatre cent vingt-trois livres sterling et quarante-cinq pence (GBP 5.423,45) au compte de capital social de la Société; et

- deux mille soixante-seize livres sterling et cinquante-cinq pence (GBP 2.076,55) au compte de prime d'émission de la Société,

Le montant de sept mille cinq cents livres sterling (GBP 7.500) est à la disposition de la Société, comme cela a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Vote pour: 100%

Vote contre: 0%

Abstentions: 0%

Le nombre requis de voix en faveur de la résolution étant atteint, le Président déclare que la résolution est adoptée.

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier l'article 6 des Statuts qui aura désormais la teneur fixée à l'article 5.1 des Statuts modifiés et reformulés qui seront approuvés à la quatrième résolution ci-dessous.

Vote pour: 100%

Vote contre: 0%

Abstentions: 0%

Le nombre requis de voix en faveur de la résolution étant atteint, le Président déclare que la résolution est adoptée.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier et reformuler complètement les Statuts afin en particulier de les rendre conformes à la Loi de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

Dénomination / Types d'actionnaires. Le nom de la société est «Manolux Investments & Co SCA» (la Société). La Société est une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Les actionnaires de la Société sont un ou plusieurs actionnaires commandités conjointement et solidairement responsables de toutes les dettes de la Société (le(s) Actionnaire(s) Commandité(s)) et un ou plusieurs actionnaires commanditaires responsables à concurrence du montant du capital qu'ils ont engagé dans la Société (le(s) Actionnaire(s) Commanditaires(s)).

Le(s) Actionnaire(s) Commanditaire(s) et le(s) Actionnaire(s) Commandité(s) sont, dans les Statuts, ensemble désignés comme étant les Actionnaires et individuellement comme un Actionnaire.

Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du gérant de la Société nommé conformément à l'article 7.1 des Statuts. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Gérant. Lorsque le Gérant estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 Sous réserve de l'article 4.3, la Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Actionnaires.

4.3 En cas de décès, liquidation, incapacité légale, démission, faillite ou toute autre procédure similaire affectant l'Actionnaire Commandité et l'empêchant de nommer un gérant de la Société ou de gérer lui-même la Société (le cas échéant), la Société continuera d'exister et un Actionnaire Commandité remplaçant sera nommé, au plus tard quinze (15) jours ouvrables suivant la survenance de l'événement en cause, et ce remplacement doit être décidé à l'unanimité par tous les Actionnaires restants. Au cas où les Actionnaires ne peuvent pas se mettre d'accord sur le remplacement de l'Actionnaire Commandité, la Société sera dissoute et liquidée.

II. Capital - Actions

Capital.

5.1 Le capital social émis est fixé à trente-et-un mille livre sterling (GBP 31.000), représenté par mille (1.000) actions de commandité (les Actions de Commandité) ayant une valeur de une livre sterling (GBP 1,00) chacune détenues par

l'Actionnaire Commandité et trente mille (30.000) actions de commanditaire (les Actions de Commanditaire), toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,00) chacune.

5.2 Les Actions de Commandité et les Actions de Commanditaire sont collectivement désignées comme les Actions et individuellement comme une Action.

5.3 Toutes les Actions de Commandité sont identiques à tous les égards et doivent se partager au prorata le paiement de dividendes ainsi que toutes autres distributions d'actifs qui sont alloués à ces Actions de Commandité en vertu de toute distribution effectuée aux Actionnaires au prorata du nombre d'Actions qu'ils détiennent.

5.4 Toutes les Actions de Commanditaire sont identiques à tous les égards et doivent se partager au prorata le paiement de dividendes ainsi que toutes autres distributions d'actifs qui sont alloués à ces Actions de Commanditaire en vertu de toute distribution effectuée aux Actionnaires au prorata du nombre d'Actions qu'ils détiennent.

5.5 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.6 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel est versé tout montant payé sur les actions en plus de leur valeur nominale. Tout apport en numéraire ou en nature effectué en tant que prime d'émission en rapport avec la souscription des actions de la Société sera enregistré sur un compte de prime d'émission (la Prime d'Emission). Si l'Assemblée Générale décide qu'un versement de Prime d'Emission ne se rapporte qu'aux Actions de Commanditaire ou qu'aux Actions de Commandité, selon le cas, un tel versement de Prime d'Emission sera enregistré sur un compte de Prime d'Emission lié aux Actions de Commanditaire ou aux Actions de Commandité, selon le cas. La Prime d'Emission est disponible, entre autres, (i) pour des distributions soit par dividende, remboursement d'actions ou autrement à (a) tous les Actionnaires si la Prime d'Emission ne se rapporte pas précisément aux Actions de Commanditaire ou aux Actions de Commandité, ou (b) aux Actionnaires Commanditaires si la distribution est faite à partir de Prime d'Emission liée aux Actions de Commanditaire ou (c) aux Actionnaires Commandité si la distribution est faite à partir de Prime d'Emission liée aux Actions de Commandité, (ii) pour être incorporée au capital social de la Société en contrepartie de l'émission d'actions (a) à tous les Actionnaires ou (b) aux Actionnaires Commanditaires si l'émission est faite à partir de Prime d'Emission liée aux Actions de Commanditaire ou (c) aux Actionnaires Commandité si l'émission est faite à partir de Prime d'Emission liée aux Actions de Commandité, (iii) pour compenser des pertes nettes réalisées, (iv) pour être affecté à la réserve requise par la loi luxembourgeoise ou (v) pour l'avancement de l'objet social de la Société.

5.7 Tout apport en numéraire ou en nature en tant qu'apport en capital sans émission de nouvelles actions sera enregistré sur un compte de surplus en capital ou de réserve (le Surplus en Capital) en vertu d'une résolution de l'Assemblée Générale. Si l'Assemblée Générale décide qu'un apport en tant que Surplus en Capital est lié aux Actions de Commanditaire uniquement ou aux Actions de Commandité uniquement, selon le cas, cet apport en tant que Surplus en Capital sera enregistré sur un compte de Surplus en Capital lié aux Actions de Commanditaire ou aux Actions de Commandité, selon le cas. Le Surplus en Capital est disponible, entre autres, (i) pour des distributions soit par dividende, remboursement d'actions ou autrement à (a) tous les Actionnaires si le Surplus en Capital ne se rapporte pas précisément aux Actions de Commanditaire ou aux Actions de Commandité, ou (b) aux Actionnaires Commanditaires si la distribution est faite à partir de Surplus en Capital lié aux Actions de Commanditaire ou (c) aux Actionnaires Commandité si la distribution est faite à partir de Surplus en Capital lié aux Actions de Commandité, (ii) pour être incorporé au capital social de la Société en contrepartie de l'émission d'actions (a) à tous les Actionnaires ou (b) aux Actionnaires Commanditaires si l'émission est faite à partir de Surplus en Capital lié aux Actions de Commanditaire ou (c) aux Actionnaires Commandité si l'émission est faite à partir de Surplus en Capital lié aux Actions de Commandité, (iii) pour compenser des pertes nettes réalisées, (iv) pour être affecté à la réserve requise par la loi luxembourgeoise ou (v) pour l'avancement de l'objet social de la Société.

Actions.

6.1 Les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Action.

6.2 Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

6.3 Un registre des Actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Actionnaire.

6.4 Une cession d'Action(s) s'opère par la mention sur le registre des Actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée:

(i) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou

(ii) par un quelconque mandataire de la Société,

suivant une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.5 Tout autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, dûment signé par les deux parties, peut également être accepté par la Société comme preuve du transfert d'action. Tout transfert d'Actions est soumis à toutes les restrictions de transfert (le cas échéant) incluses dans toute convention de porteurs de titres ou toute autre convention conclue par les porteurs des Actions de temps à autre à la condition que ces restrictions de transfert soient notifiées à la Société.

6.6 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites prévues par la Loi.

6.7 Les Actions peuvent être émises en coupures de moins d'une (1) Action. Les actions fractionnées doivent avoir les mêmes droits sur une base fractionnaire qu'une Action entière, sous réserve que les Actions ne soient en mesure de voter que si le nombre d'actions fractionnées groupées peut représenter une ou plusieurs Actions entières.

III. Gestion - Représentation

Gérance - Représentation.

7.1 La Société est gérée par Manolux Investments S.à r.l. en sa qualité d'Actionnaire Commandité (le Gérant).

7.2 Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance et dispose de tous les pouvoirs pour effectuer et approuver pour la Société tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

7.3 Le Gérant rendra compte des résultats de sa gestion et son administration aux Actionnaires.

7.4 Le Gérant peut, à tout moment, nommer un ou plusieurs agent(s) ad hoc afin d'accomplir des tâches spécifiques. Le Gérant déterminera les pouvoirs et la rémunération (le cas échéant) de cet/ces agent(s), la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente pour la mission. L'agent/les agents ainsi nommé(s) est/sont en tout cas révocable(s) ad nutum par décision du Gérant.

7.5 La nomination d'un/d'agent(s) conformément au paragraphe 7.4 n'affecte pas la responsabilité du Gérant.

7.6 La Société est engagée par la signature unique du Gérant. Par ailleurs, la Société est engagée par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signer pour le compte de la Société a été valablement délégué par le Gérant conformément à l'article 7.4 des Statuts.

7.7 Le Gérant peut recevoir une rémunération annuelle pour ses fonctions en rapport avec la Société, laquelle rémunération doit être décidée par les Actionnaires, de temps à autre.

7.8 Les transactions conclues par la Société qui sont en conflit avec l'intérêt de son Gérant doivent être consignées dans des procès-verbaux et signalées à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires. Ceci ne s'applique pas aux opérations courantes conclues dans des conditions normales. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou personne ne sera affecté ou invalidé par le fait que le Gérant ou tout autre dirigeant de la Société soit intéressé par la transaction, ou soit administrateur, associé, dirigeant ou employé de cette autre société ou personne.

IV. Actionnaires commanditaires

Actionnaires Commanditaires.

8.1 Sauf disposition contraire prévue par la Section V de la Loi, aucun Actionnaire Commanditaire ne doit accomplir d'acte de gestion à l'égard des tiers (les Actes de Gestion Prohibés).

8.2 Rien de ce qui suit ne constituera un Acte de Gestion Prohibé:

- (i) l'exercice des droits/prérogatives des Actionnaires;
- (ii) tout conseil donné par les Actionnaires Commanditaires à la Société, son/ses Actionnaire(s) Commandité(s), aux filiales de la Société et leur(s) Actionnaire(s) Commandité(s) / Gérant(s);
- (iii) toute action dont le but est de superviser/contrôler la gestion de la Société; et
- (iv) l'octroi de tout prêt, garantie ou sûretés ou toute assistance semblable à la Société, son/ses Actionnaire(s) Commandité(s) ou l'une de ses filiales.

8.3 Tout Actionnaire Commanditaire sera solidairement responsable envers les tiers pour tout Acte de Gestion Prohibé accompli par ce même Actionnaire Commanditaire dans les limites fixées par le droit luxembourgeois.

V. Assemblée des actionnaires

Pouvoirs et droits de vote.

9.1 Les résolutions des Actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des Actionnaires (chacune une Assemblée Générale).

9.2 Chaque action donne droit à un (1) vote.

Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.

10.1 Les Actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Gérant ou du Conseil de Surveillance. Les Actionnaires doivent être convoqués à l'Assemblée Générale à la suite d'une demande écrite (indiquant l'ordre du jour) des Actionnaires représentant au moins un-dixième du capital social.

10.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les Actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

10.3 Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

10.4 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, elle peut se tenir sans convocation préalable.

10.5 Un Actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

10.6 Tout Actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

10.7 Tout Actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis à cet effet par la Société. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les Actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il ne sera tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

10.8 Sauf si la Loi ou les Statuts le prévoit autrement, les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social présent ou représenté.

10.9 Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées, comprenant l'approbation de(s) Actionnaire(s) Commandité(s).

10.10 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des Actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

10.11 L'Assemblée Générale ne peut adopter et ratifier des mesures affectant les intérêts de la Société vis-à-vis des tiers ou modifier les Statuts qu'avec l'accord de l'Actionnaire Commandité ou des Actionnaires Commandités.

VI. Contrôle - Comptes annuels - Bénéfices

Conseil de Surveillance / Réviseurs d'entreprises.

11.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un conseil de surveillance composé d'au moins trois (3) membres (le Conseil de Surveillance), qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaires.

11.2 Quand la loi le requiert ou que la Société le décide, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés qui vont alors remplacer le Conseil de Surveillance.

11.3 L'Assemblée Générale nomme les membres du Conseil de Surveillance / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération (des membres du Conseil de Surveillance uniquement) et la durée de leur mandat. La durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance ne peut dépasser six (6) ans, mais peut être renouvelée.

11.4 Le Conseil de Surveillance doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire.

11.5 Le Conseil de Surveillance est convoqué par le Gérant ou par l'un de ses membres.

11.6 Il est donné à tous les membres du Conseil de Surveillance une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

11.7 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un membre du Conseil de Surveillance peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

11.8 Un membre du Conseil de Surveillance peut donner une procuration à un autre membre afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Surveillance.

11.9 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix exprimées. En cas d'égalité des voix, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées en procès-verbaux, signés par le président, par tous les membres présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

11.10 Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

11.11 Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

11.12 Les membres du Conseil de Surveillance ne contractent, à raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et la Loi.

Exercice social et approbation des comptes annuels.

12.1 L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

12.2 Chaque année, le Gérant dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du/des dirigeant(s), du Gérant et des membres du Conseil de Surveillance envers la Société.

12.3 Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Gérant remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux membres du Conseil de Surveillance, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

12.4 L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

12.5 L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, à la discrétion absolue du Gérant, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Affectation des bénéfices.

13.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

13.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels (sous réserve des distributions effectuées selon l'article 13.4). Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende (auquel cas l'approbation du/des Actionnaire(s) Commandité(s) est requise), l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

13.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués par le Gérant à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Gérant;

(ii) les comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels qui ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes affectées ou à affecter à la réserve légale ou statutaire; et

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Gérant dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) le Conseil de Surveillance ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport au Gérant qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

13.4 Le Gérant doit décider le dernier jour ouvrable de chaque année (le Dernier Jour Ouvrable) soit de distribuer tous les bénéfices annuels nets résiduels (s'il y en a) réalisés par la Société durant ledit exercice social aux actionnaires soit de s'engager à distribuer ces bénéfices aux actionnaires plus tard. L'Assemblée Générale doit ensuite approuver le montant final d'une telle distribution ou de cet engagement, dès que les comptes annuels de l'exercice social en question sont mis à disposition de l'Assemblée Générale par le Gérant.

VII. Dissolution - Liquidation

14.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

14.2. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

14.3. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux Actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux et si possible conformément aux articles 5.6 et 5.7 des Statuts.

14.4. En l'absence de liquidateur nommé conformément à l'article 14.2, le(s) Actionnaire(s) Commandité(s) agira/ agiront et sera/seront considéré(s) comme étant le(s) liquidateur(s) de la Société.

14.5. La Société sera dissoute par une résolutions des Actionnaires adoptée conformément au paragraphe 1 du présent article lorsque l'Actionnaire Commandité de la Société (en tant que dernier Actionnaire Commandité restant), cesse

d'être un Actionnaire Commandité, et que les Actionnaires ne peuvent s'accorder sur aucun autre Actionnaire Commandité, conformément à l'article 4.3. des Statuts.

VIII. Dispositions générales

15.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

15.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil de Surveillance peuvent également être données par un membre conformément aux conditions acceptées par le Conseil de Surveillance.

15.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

15.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

Vote pour: 100%

Vote contre: 0%

Abstentions: 0%

Le nombre requis de voix en faveur de la résolution étant atteint, le Président déclare que la résolution est adoptée.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à l'actionnaire commandité de la Société (désigné comme le Gérant dans les Statuts), agissant sous sa seule signature, (i) pour procéder au nom de la Société aux modifications nécessaires et (ii) pour accomplir toutes les formalités y relatives.

Vote pour: 100%

Vote contre: 0%

Abstentions: 0%

Le nombre requis de voix en faveur de la résolution étant atteint, le Président déclare que la résolution est adoptée.

Sixième résolution

L'Assemblée décide (i) d'approuver la réception par la Société le 27 janvier 2013 d'un apport en numéraire de Wentworth 3 Limited d'un montant total de GBP 12.500, cet apport étant affecté au compte d'apport en capital de la Société (compte 115 «apports en capitaux propres non rémunérés par des titres» du Plan Comptable Normalisé Luxembourgeois) et d'accepter l'affectation de l'apport en numéraire au Surplus en Capital lié aux Actions de Commanditaire avec effet au 27 janvier 2013 et (ii) d'autoriser et donner pouvoir, avec plein pouvoir de substitution, au Gérant (tel que défini dans les Statuts) de signer, pour le compte de la Société, tout contrat ou document y relatifs.

Vote pour: 100%

Vote contre: 0%

Abstentions: 0%

Le nombre requis de voix en faveur de la résolution étant atteint, le Président déclare que la résolution est adoptée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Déclaration

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Le présent acte notarié est passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire des comparantes et au Bureau, le Bureau a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: McCarthy, Conde, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 février 2014. Relation: EAC/2014/2029. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014051317/961.

(140058353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

Epic (Premier) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 102.683.

Les décisions suivantes ont été prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 1^{er} avril 2014:

- acceptation de la démission de Madame Florence Rao, Monsieur Jorge Pérez Lozano et Monsieur Patrick van Denzen en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat;

- nomination, en remplacement des administrateurs démissionnaires, en tant que nouveaux administrateurs de la Société avec effet immédiat, de Monsieur Shehzaad Atchia, né le 22 mai 1982 à Curepipe (Île Maurice) et ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, de Monsieur Erik van Os, né le 20 février 1973 à Maastricht (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et de Monsieur Fabrice Rota, né le 19 février 1975 à Mont-Saint-Martin (France), ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2020;

- confirmation que le conseil d'administration de la Société est dorénavant composé des administrateurs suivants:

* Monsieur Shehzaad Atchia;

* Monsieur Erik van Os;

* Monsieur Fabrice Rota.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2014.

Pour la Société

Erik van Os

Administrateur

Référence de publication: 2014052388/27.

(140060228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Talia Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 171.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014052093/9.

(140059526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Talia Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 171.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014052094/9.

(140059595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.
